

Article 31 du Règlement

semble-t-il, s'y refusent, la Mère SRC demande au CRTC de les forcer à le faire, même si personne ne réclame ce service. Et cela, au moment même où notre dette nationale dépasse les 530 milliards de dollars!

Quand notre mère nous forçait à manger du brocoli, au moins elle voulait notre bien et elle ne nous demandait pas un sou.

* * *

L'AIDE HUMANITAIRE

Mme Jane Stewart (Brant): Monsieur le Président, les Canadiens font des prouesses pour assurer le maintien de la paix et offrir de l'aide humanitaire.

Je pense ici à une bonne amie à moi, une résidente de Brant, M^{me} Sidne Maddison, qui a reçu un appel téléphonique en juin de l'organisme Médecins sans frontières lui demandant de se joindre aux autres intervenants oeuvrant au Rwanda. En moins de temps qu'il ne faut pour le dire, elle a quitté son emploi et sa famille et s'est rendue au Rwanda à titre d'infirmière.

À son retour, elle a parlé des autres Canadiens qui travaillaient avec elle au sein du même organisme ou pour la Croix-Rouge canadienne et, bien entendu, de nos militaires qui risquent leur vie quotidiennement au nom de la paix.

Ces gens sont de véritables ambassadeurs du Canada. Je tiens à rendre hommage à leur courage et leur dévouement envers l'humanité et à les remercier de perpétuer ainsi l'excellente réputation du Canada à l'étranger.

* * *

LA BRAVOURE

M. Geoff Regan (Halifax-Ouest): Monsieur le Président, dimanche dernier, deux braves hommes, Gary et Richard Peddle, de Whites Lake, dans la circonscription de Halifax-Ouest que je représente, ont fait preuve d'un grand courage lorsqu'ils ont sauvé des eaux M. John Laverdure, âgé de 74 ans, qui se noyait dans la baie Prospect.

M. Laverdure, un voisin de la famille Peddle, se trouvait à plus d'un mètre sous l'eau lorsque Gary a plongé dans les eaux glaciales de la baie Prospect et l'a tiré jusqu'à l'embarcation. Il faut également féliciter les pompiers volontaires du district n^o 4 d'avoir prêté assistance à M. Laverdure lorsqu'il a été ramené au quai.

Je suis heureux d'informer la Chambre que John Laverdure est maintenant sorti de l'hôpital et se porte très bien, grâce aux efforts de Richard, de Gary et de toute la famille Peddle. Il est vraiment réconfortant de voir encore de tels actes d'abnégation et de bravoure.

* * *

[Français]

LA JOURNÉE NATIONALE DE LA TRADUCTION

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Monsieur le Président, demain, nous célébrerons la Journée nationale de la traduction. Nous sommes nombreux sur la colline parlementaire à nous fier de façon régulière aux services exceptionnels fournis par des groupes d'interprètes, de traducteurs et de terminologues du Syndicat canadien des employés professionnels et techniques.

[Traduction]

Monsieur le Président, vous saurez que les services de traduction sont offerts, dans les deux langues officielles, en fait, dans plus de 100 langues, au gouvernement, aux parlementaires et à la fonction publique du Canada. Nous avons réellement de la chance de compter sur des personnes aussi dévouées, aussi efficaces et aussi compétentes pour nous fournir ces services exceptionnels.

Je tiens à les remercier très sincèrement au nom de tous les députés de la Chambre.

* * *

[Français]

LE RÉFÉRENDUM DE 1992

M. Jean Landry (Lotbinière): Monsieur le Président, le premier ministre maintient qu'il n'a trouvé aucune trace d'un engagement du gouvernement précédent à rembourser le Québec pour les coûts du référendum de Charlottetown, et c'est sur cette base qu'il refuse de payer le Québec. Pourtant, dans Ginn Publishing, où il s'agissait d'un engagement verbal, il n'a pas hésité, pas un seul instant, à l'honorer, au contraire!

On voit bien que tous les engagements verbaux n'ont pas le même poids à Ottawa. Le gouvernement fédéral préfère honorer un engagement honteux, anonyme, inacceptable plutôt que celui qui est contracté honorablement entre deux premiers ministres.

Les Québécois en ont assez de payer pour ce régime coûteux. Ils en ont assez des propos tortueux du gouvernement fédéral. Vous vouliez des preuves, vous en avez eu. Payez, maintenant!

* * *

● (1410)

[Traduction]

LE PARTI RÉFORMISTE DU CANADA

M. Ted White (North Vancouver): Monsieur le Président, hier, la députée de Saskatoon—Humboldt a dit que c'étaient les huiles du Parti réformiste, et non la base, qui décidaient des politiques que nous allions examiner à notre congrès.

C'est absolument faux! Les membres du Parti réformiste exercent un contrôle sur chacune des étapes du processus décisionnel. Non seulement ils décident de ce qui sera à l'ordre du jour, mais, par leurs votes au congrès, ils établissent la politique du parti.

Je suis très heureux de voir que la députée se rallie aux principes de la démocratie. Après tout, la députée de Saskatoon—Humboldt a été choisie, ou devrais-je dire sacrée, par le chef de son parti aux dernières élections. Malgré les nombreuses